

APPEL A CANDIDATURE Session 22 E&P – Avril/Nov 2019

Thématique
Agriculture
paysanne

Pays - Ville
France - Crest

Présentation du programme d'Echanges et Partenariats

Piloté par Echanges et Partenariats et co-animé avec au moins une association en France spécialisée sur une thématique, ce programme est organisé autour des luttes et mobilisations des réseaux de solidarité internationale. Il a pour but à la fois : d'encourager les jeunes générations qui souhaitent se mobiliser à repenser l'espace politique et leur rôle dans cet espace ; de répondre aux demandes de formation des diplômés récents souhaitant exercer leur activité professionnelle future dans les domaines concernant les métiers de la solidarité internationale ; enfin, de développer et renforcer les partenariats entre organisations de la société civile en France, en Europe et à l'international.

Avant de candidater, merci de consulter la rubrique « S'engager » de notre site internet et notamment ces deux pages :

<http://echanges-partenariats.org/le-programme-dechanges/>

<http://echanges-partenariats.org/les-conditions-pour-partir/>

Blog des volontaires E&P : <https://volontaires.echanges-partenariats.org/>

Présentation des organisations partenaires

- **Organisation d'accueil : ADEAR Drôme**

Les Adears sont des associations de développement agricole et rural, fédérées au niveau national à travers le Fadar. Créée en 1984 à l'initiative de paysans militants de la Confédération paysanne, l'objectif de cette association est de proposer un modèle agricole permettant à des paysans nombreux de vivre décemment de leur travail. Ce modèle, c'est celui de l'Agriculture Paysanne, formalisé en 1998 dans une charte, à travers laquelle elle est décrite comme une démarche de progrès, un guide pour s'améliorer et orienter les politiques agricoles.

Dans chaque département, les Adear accompagnent les paysans et paysannes qui veulent évoluer dans leurs pratiques, développer l'autonomie de leur ferme... Elles font ainsi vivre un réseau paysan, en lien avec d'autres structures associatives du monde agricole. Pour répondre à leur objectif d'une paysannerie nombreuse, les Adear se sont aussi donné la mission d'accompagner les porteurs de projet dans la concrétisation de leur installation. Elles proposent un accompagnement global, où le projet de vie est pleinement intégré au projet professionnel. Corollaire de l'installation, un travail important est mené sur la transmission des fermes.

- **Sites Internet**

<http://www.jeminstallepaysan.org/drome>

<https://confederationpaysanne.fr/>

Contexte :

Toutes les actions de l'Adear sont réalisées dans un contexte où le modèle qui prédomine est celui d'une agriculture productiviste, axée sur la course au profit financier. Concrètement, les Chambres d'agriculture, chargées de mettre en œuvre les politiques agricoles au niveau local (que ce soit dans l'orientation et l'accompagnement des porteurs de projet, ou dans les orientations de développement agricole) sont presque systématiquement aux mains de la FNSEA et des JA. Ces deux syndicats incarnent la tendance agro-industrielle productiviste, à vocation exportatrice et agissent depuis les années 1960 en étroite collaboration avec l'État et les organismes de recherche pour implanter ce modèle.

Faire entendre une voix différente relève donc d'un combat de tous les jours, sur les fermes et au sein de l'association.

Pour cela, l'Adear de la Drôme ressent le besoin de dynamiser son réseau paysan, socle de son projet associatif, et le réseau partenarial tissé avec des associations politiquement proches œuvrant également sur des thématiques de développement agricole et rural. Le projet d'agriculture paysanne porté par l'Adear a aussi pour vocation de créer des liens avec les autres citoyens non paysans, car l'agriculture (et ce que nous en faisons) est la responsabilité de tous. Parallèlement à cette nécessité de dynamiser son réseau interne, émerge un besoin de faire connaître et reconnaître le projet de l'Adear auprès de la société civile.

La présente mission se déroulera principalement au siège de l'Adear de la Drôme (Crest), avec des déplacements sur l'ensemble du territoire départemental, ainsi que sur les départements voisins, où œuvrent aussi d'autres Adear avec lesquelles il importe de renforcer les liens.

Il s'agit d'une première mission de ce type, qui pourrait alimenter par la suite un travail de fond au niveau des Adear.

Objectifs de la mission :

L'objectif principal de cette mission est d'aider l'association à dynamiser le réseau paysan de l'Adear et le faire connaître.

Pour cela, le/La volontaire sera chargé-e de:

- Aller à la rencontre des acteurs associatifs présents sur le territoire et travailler sur les liens entre l'Adear et la société civile
- Participer à l'animation d'une plate-forme de financement participatif (en lien avec la paysanne référente de ce dossier)
- Participer à la réflexion autour de la communication internet : proposer régulièrement une lettre d'information aux adhérents et d'autres canaux de communication plus propices à la dynamique de réseau
- Organiser le « concert paysan » de l'été (en lien avec le groupe de bénévoles référents sur le concert) : programmation musicale, communication, cuisine...
- Préparer un « café installation-transmission » et à cette occasion circuler dans les fermes du réseau pour animer la dynamique autour de la transmission (en lien avec la salariée et le/la paysan/ne référent/e sur cette thématique).

Profil

Compétences :

- Forte motivation
- Autonome, dynamique, organisé(e), force d'initiatives
- Bonne capacité rédactionnelle, autonomie et qualités d'organisation
- Intérêt pour les questions de d'agriculture paysanne
- Expérience/engagement associatif est un plus
- Maîtrise des logiciels bureautiques et internet

Langues :

- Bon niveau de français
-

Calendrier

Préparation au départ à Paris : du 1^e au 26 avril 2019

Terrain : de mai à début octobre 2019 (5 mois)

Capitalisation au retour à Paris : du 10 octobre au 5 novembre 2019

Statut

Les missions sont proposées dans le cadre de l'engagement de service civique

Eligibilité

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap :

- Ressortissants français ou d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

Indemnités

Pour les missions en France : 473,04 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire

Pour les missions à l'international : 522,87 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire

Pour l'ensemble des missions (France ou international), un co-financement est versé par E&P d'un montant de 107,58 euros par mois

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5^e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 107,66 euros par mois.

Contact

Si vous êtes intéressée.e par cette mission, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation, en précisant en objet le thème et le pays, à info@echanges-partenariats.org